



**EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES ORGANISATIONS DE NORMALISATION POUR  
SURVEILLER L'UTILISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS  
NORMES: COMMENT LES TROIS ORGANISATIONS SŒURS  
SUIVENT LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS NORMES**

**POINTS SAILLANTS DU PREMIER RAPPORT  
ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE DE L'OMSA**

COMMUNICATION DE L'ORGANISATION MONDIALE DE  
LA SANTÉ ANIMALE (OMSA)

La communication ci-après, reçue le 23 février 2023, est distribuée à la demande de l'OMSA.

---

## **INTRODUCTION**

L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE), la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius (Codex) et la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) de la FAO sont les trois organisations internationales de normalisation mentionnées dans l'Accord SPS.

Les normes, directives et recommandations de ces organisations contribuent à protéger la santé et le bien-être des animaux, la santé publique/des consommateurs et la santé des végétaux. La mise en œuvre de normes internationales au niveau national peut poser des difficultés, et on ne sait toujours pas très bien dans quelle mesure elles sont mises en pratique.

Ces trois organisations ont mis au point des systèmes de surveillance visant à donner un aperçu de l'application des normes internationales par les membres.

Ces systèmes contribuent aussi à démontrer la valeur d'un système international fondé sur des règles. En améliorant la transparence, ils favorisent un commerce international équitable et sûr ainsi que l'harmonisation progressive des mesures sanitaires et phytosanitaires nationales.

## **1 OBSERVATOIRE DE L'OMSA**

1.1. L'[Observatoire de l'OMSA](#) est un programme qui vise à surveiller la mise en œuvre des normes internationales de l'OMSA.

1.2. Les données recueillies et analysées aident l'OMSA à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les membres dans la mise en œuvre des normes et à évaluer leur pertinence.

1.3. L'Observatoire est un programme fondé sur les données et un élément clé de la transformation numérique opérée par l'OMSA. Il est essentiel que l'OMSA dispose de données actualisées et de bonne qualité, communiquées par ses membres ou recueillies auprès de sources extérieures telles que l'OMC, pour identifier les besoins spécifiques des membres et suggérer des améliorations à apporter au processus d'élaboration des normes de l'organisation.

1.4. L'Observatoire de l'OMSA sera utile pour accomplir les tâches suivantes:

- identifier les difficultés rencontrées par les membres pour mettre en œuvre les normes;
- définir des activités de renforcement des capacités et aider les membres dans leurs efforts de mise en pratique des normes;
- recenser les exemples de réussite liés aux normes et promouvoir leur mise en œuvre;
- s'assurer que les normes sont adaptées en tenant compte des conclusions tirées dans le processus d'élaboration des normes;
- identifier les domaines à améliorer et proposer des solutions pour les processus ou les services offerts aux membres qui ne répondent peut-être pas pleinement à leurs besoins.

### 1.1 Rapport annuel de l'Observatoire de l'OMSA

1.5. La publication du premier [rapport annuel de l'Observatoire de l'OMSA](#) marque une étape importante; ce rapport présente un aperçu général et systématique de la mise en œuvre d'un large éventail de normes de l'OMSA au niveau mondial.

1.6. Ce document comprend plus de 100 indicateurs répartis en 12 sections. Chacune de ces sections est consacrée à un domaine d'intérêt différent, y compris la préparation aux situations d'urgence, l'approche "Une seule santé" et les notifications et les différends liés à la santé des animaux dans le cadre de l'OMC.

1.7. Chaque section du rapport comprend un [tableau de bord interactif](#) qui propose diverses options pour une analyse dynamique des renseignements par région, par maladie, par groupe de maladies ou par période, ainsi qu'un [résumé analytique d'une page](#).

1.8. Les conclusions présentées dans ce rapport offrent pour la première fois une perspective mondiale du respect des normes par les membres. Dans le même temps, elles attirent l'attention sur certaines des lacunes qui existent actuellement dans leur mise en œuvre.

1.9. Le rapport suggère également comment combler ces lacunes en améliorant les pratiques au niveau national et comment les membres pourraient bénéficier d'un soutien plus adapté.

1.10. Cette première édition du rapport annuel de l'Observatoire contient des recommandations à la fin de chaque section, destinées à l'OMSA ainsi qu'aux services vétérinaires et aux services chargés de la santé des animaux aquatiques des différents pays.

## 2 MÉCANISME VISANT A MESURER L'UTILISATION ET L'INCIDENCE DES TEXTES DU CODEX

2.1. En 2021, le Secrétariat du Codex, en collaboration avec les bureaux de l'évaluation de la FAO et de l'OMS, a commencé à travailler sur le développement d'un mécanisme visant à mesurer l'utilisation et l'incidence des normes du Codex, comme prescrit par les membres du Codex sur le Plan stratégique du Codex 2020-2025. Un cadre de suivi et d'évaluation a été élaboré pour fournir des données sur l'utilisation et l'incidence des textes du Codex, en vue d'obtenir des renseignements pouvant aider les membres et les observateurs à mieux comprendre l'incidence ou la potentielle incidence des textes du Codex.

2.2. La première phase de mise au point du mécanisme était axée sur la collecte et l'analyse de données. Une série d'entretiens et des discussions dans le cadre d'un groupe de réflexion ont été conduits avec les principales parties prenantes, qui ont rédigé et validé une théorie du changement pour servir de base au cadre de suivi et d'évaluation. Il convient de signaler qu'aucun ensemble de données existant ne s'est avéré une source facilement accessible de renseignements sur l'utilisation et l'incidence des textes du Codex.

2.3. Après la collecte et l'analyse des données, plusieurs options ont été analysées concernant l'établissement du mécanisme, et le cadre de suivi et d'évaluation a été perfectionné. Sur la base de l'examen et de l'analyse menés, il a été proposé que l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation destiné à estimer l'utilisation et l'incidence des normes du Codex progresse dans trois directions:

- élaborer et publier chaque année une enquête sur l'utilisation de certains textes du Codex et leur incidence auprès de tous les membres du Codex;
- travailler avec le Secrétariat de l'OMC pour étudier la mise en place d'un cadre collaboratif de surveillance et d'établissement de rapports en ce qui concerne les textes du Codex qui ont été mis en évidence dans des négociations commerciales, des notifications SPS et OTC, des préoccupations commerciales spécifiques et des différends, mais aussi en ce qui concerne les différends qui ont été évités grâce aux textes du Codex;
- mener des études de cas personnalisées pour évaluer l'utilisation et l'incidence de textes spécifiques du Codex pour un pays membre ou un observateur.

2.4. Le Comité exécutif du Codex a approuvé l'approche proposée pour mettre au point le mécanisme. Une des recommandations était de mener une enquête pilote remaniée auprès des membres en 2022. L'objectif de l'enquête était d'examiner la portée, l'utilité et l'utilisation d'un échantillon de textes du Codex pour estimer leur incidence. Il y a eu 97 réponses des membres, ce qui représente un taux de réponse global à l'enquête de 51%. En général, il a été constaté que les membres de toutes les régions avaient une bonne connaissance des textes du Codex sélectionnés et pouvaient formuler des observations sur la portée, l'utilité et l'utilisation de chacun de ces textes. Les membres considéraient que les textes du Codex étaient extrêmement utiles ou assez utiles. Ils trouvaient que ces textes étaient particulièrement utiles lorsque de nouvelles connaissances étaient acquises dans le pays et que les textes pouvaient servir de référence concernant les normes. Il y avait moins de consensus entre les régions concernant le fait que les textes du Codex étaient utilisés dans les systèmes de contrôle des produits alimentaires des pays pour aider à améliorer le commerce des produits de base des membres. Il n'y avait pas de différences régionales importantes pour ce qui était de la satisfaction.

### 3 OBSERVATOIRE DE LA CIPV

3.1. L'[Observatoire de la CIPV](#) est un système qui surveille la mise en œuvre de la CIPV, des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et des recommandations de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP), qui détecte les difficultés, recense les meilleures pratiques et formule des recommandations à l'intention des organes directeurs et subsidiaires de la CIPV en vue d'actions de suivi.

3.2. Le système d'évaluation compile les meilleures pratiques et identifie les difficultés communes rencontrées par les parties contractantes de la CIPV par le biais d'enquêtes et d'études, et présente à la communauté de la CIPV un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CIPV, des NIMP et des recommandations de la CMP au niveau mondial.

3.3. Les principaux objectifs assignés à l'Observatoire de la CIPV sont les suivants:

- mettre en place un mécanisme efficace pour suivre la mise en œuvre de la CIPV ainsi que des NIMP et des recommandations de la CMP qui ont été adoptées (par le biais des enquêtes générales de la CIPV);
- suivre la mise en œuvre du Cadre stratégique de la CIPV (2020-2030);
- mettre en œuvre des outils et des approches innovants pour mener des études et des enquêtes et améliorer le taux de réponse aux enquêtes;
- signaler à la CMP les lacunes et les difficultés identifiées en matière de mise en œuvre et formuler les recommandations devant être examinées par l'organe subsidiaire compétent;
- améliorer la gestion des données issues des études et des enquêtes de la CIPV;
- améliorer la communication des résultats des enquêtes et des études aux parties contractantes;
- améliorer la coordination des enquêtes au niveau du Secrétariat de la CIPV.

3.4. Pour plus de renseignements sur l'Observatoire de la CIPV, veuillez consulter la [page Web spécifique du Portail phytosanitaire international](#), regarder la [vidéo sur l'Observatoire de la CIPV](#) ou consulter la [fiche d'information](#) sur l'Observatoire de la CIPV.